

**CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR
DES FINANCES PUBLIQUES DE DEUXIÈME CLASSE**

ANNÉE 2021

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures – Coefficient : 3

Le candidat traitera le présent sujet correspondant à l'option formulée dans son dossier d'inscription :

– Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de bases juridiques

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation, en dehors du volet rabattable d'en-tête, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tels que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro ou toute autre indication, même fictive, étrangère au traitement du sujet.

Sur les copies, les candidats devront écrire et souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre de couleur noire ou bleue uniquement. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

**Le candidat complètera l'intérieur du volet rabattable des informations demandées
et se conformera aux instructions données**

Nom de naissance

Prénom usuel

Jour, mois et année

Signature obligatoire

Numéro de candidature

À compléter par le candidat

Ne rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

Faire comme ceci

Ne pas faire

Axe de lecture code à barres candidat

Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

Externe

Contrôleur des Finances publiques

Pour l'emploi de :

Épreuve n° : 2

Matière : 103 – Droit

Date : 0 1 1 2 2 0 2 0

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

**Préciser éventuellement le nombre
d'intercalaires supplémentaires**

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

**Suivre les instructions
données pour les étiquettes
d'identification**

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

Pour remplir ce document :
Utilisez un stylo ou une pointe feutre
de couleur NOIRE ou BLEUE.

EXEMPLE DE MARQUAGE :

Faire comme ceci

Ne pas faire

Pour porter votre note, cochez
les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans
le cadre **A**.

En cas d'erreur de codification dans le report des
notes cochez la case **erreur** et reportez la note
dans le cadre **B**.

**Cadre A réservé
à la notation**

20	19	18	
17	16	15	
14	13	12	
11	10	09	
08	07	06	
05	04	03	
02	01	00	
Décimales			
,00	,25	,50	,75

**Cadre B réservé
à la notation
rectificative**

20	19	18	
17	16	15	
14	13	12	
11	10	09	
08	07	06	
05	04	03	
02	01	00	
Décimales			
,00	,25	,50	,75
Erreur			

NOTE / 20

NOTE / 20

**EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR
ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE**

SUJET

BASES JURIDIQUES

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs et le matériel spécifique ci-après.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- *les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;*
- *les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » ;*

Vous traiterez l'ensemble du sujet en vous appuyant sur vos connaissances personnelles.

Première partie

Pour sa retraite, M. DURAND décide de s'offrir un violon « Stradivarius » vu sur une petite annonce sur internet. Après l'avoir étudié de près, M. DURAND est persuadé qu'il s'agit de l'instrument du grand violoniste Lili von Mendelssohn, et il s'empresse de l'acheter. Il pense d'ailleurs avoir fait une très bonne affaire, car l'instrument lui coûte alors seulement 800 euros. Mais, à la suite de leur déménagement dans leur nouvelle maison de campagne, le violon est abîmé. Alors qu'il le porte à réparer chez un luthier, il apprend du professionnel que l'instrument est en réalité d'assez mauvaise facture et qu'en aucun cas il ne peut s'agir d'un « Stradivarius ». M. DURAND est dépité, et vous demande conseil.

1/ M. DURAND peut-il remettre en cause la vente et sous quelles conditions ?

2/ Le consentement de M. DURAND a-t-il été entaché d'un vice cause de nullité ?

Deuxième partie

Après réservation de leurs vacances auprès de l'agence de voyage « La montagne ça vous change », M. et Mme RAFTEEN sont enfin arrivés dans leur hôtel classé cinq étoiles. Malheureusement, M. RAFTEEN se blesse gravement lors d'une sortie en canoë organisée par une association sportive locale habituée à accueillir les clients de l'hôtel. Il se trouve que M. RAFTEEN a été pris dans un tourbillon, à la suite duquel il a fait une chute de cinq mètres. Pourtant, l'association avait mis à disposition tous les équipements nécessaires au bon déroulement de l'expédition ainsi qu'un guide chargé de veiller au bon déroulement de la randonnée.

M. RAFTEEN aimerait savoir s'il est possible d'obtenir des dommages et intérêts.

Troisième partie

Vous traiterez de manière structurée le thème suivant :

En quoi consiste la décentralisation ? En quoi diffère-t-elle de la déconcentration ?

